

# Plan d'action de la CGC

## 2026 – 2027

<b>Introduction .....</b>	<b>2</b>
<b>Contenu, structure et adoption .....</b>	<b>2</b>
<b>Lien avec la stratégie suisse pour la géoinformation .....</b>	<b>2</b>
<b>Action du domaine thématique Organisation .....</b>	<b>3</b>
N° 36 – Elaboration et mise en œuvre du concept de communication de la CGC .....	3
<b>Actions du domaine thématique Géocoordination .....</b>	<b>3</b>
N° 17 – Géodonnées de base – programme de mise en œuvre VI (2022 - 2026) .....	3
N° 24 – Géodonnées de base – programme de mise en œuvre VII (2023-2026) .....	4
N° 37 – Clarifier le plan de mise en œuvre de géodonnées de base encore en attente .....	4
<b>Actions du domaine thématique Cadastre .....</b>	<b>5</b>
N° 29 – Coordonner le plan de mesures du cadastre RDPPF 2024–2027 pour les cantons .....	5
N° 30 – Coordonner le plan de mesures de la MO 2024 – 2027 pour les cantons .....	6
N° 31 – Participer à l'élaboration du cadastre des conduites Suisse (CCCH) .....	6
N° 38 – Concrétiser la vision de la mensuration officielle (MO) .....	7
N° 39 – Synergies entre la mensuration officielle (MO) et la mensuration nationale (MN) .....	7
N° 40 – Concept pour des composantes centralisées du cadastre RDPPF .....	8
<b>Actions du domaine thématique Géoinfrastructure .....</b>	<b>8</b>
N° 41 – Mise en œuvre de la stratégie de geodienste.ch .....	8
N° 42 – Registre (repository) INTERLIS central pour les modèles de géodonnées cantonales .....	9
N° 43 – Surveillance (monitoring) de géoservices / services Web cantonales .....	9
<b>Actions du domaine thématique Géofutur .....</b>	<b>10</b>
N° 22 – Concevoir un système d'information du sous-sol plurithématique .....	10
N° 23 - Coordination de la réalité virtuelle (RV) et de la réalité augmentée (RA) .....	10
N° 26 - Etude portant sur la 4D et historisation de la géoinformation .....	11
N° 27 – Elaborer des recommandations concernant les géocommuns .....	11
N° 44 - Qualité et amélioration des données par l'IA .....	12
N° 45 - Cas d'usage - données en temps réel .....	13
<b>Evaluation du plan d'action 2024 – 2025 de la CGC .....</b>	<b>14</b>

## Introduction

La DTAP est la conférence des directeurs compétente en matière de géoinformation intercantonale et assume à ce titre la responsabilité politique de la coordination et de la prise en compte des intérêts des cantons dans ce domaine. La DTAP a confié un mandat de prestations à la Conférence des services cantonaux de la géoinformation et du cadastre (CGC) pour qu'elle assure la mise en œuvre opérationnelle de la loi fédérale sur la géoinformation (LGéo ; RS 510.62) et qu'elle apporte le soutien requis à la mise en place d'une infrastructure nationale de données géographiques (INDG). Le mandat de prestations englobe les tâches principales suivantes :

### 1. Coordination en matière de géoinformation

Coordonner et approfondir la collaboration entre les services spécialisés des cantons et les conférences intercantionales spécialisées dans le domaine de la géoinformation, en y intégrant l'union des villes suisses et l'association des communes.

### 2. Harmonisation et mise à disposition de géodonnées de base

Coordonner et encourager l'harmonisation, la mise à disposition et l'utilisation de géodonnées de base relevant du droit fédéral et du droit cantonal.

### 3. Mise en place et exploitation de l'INDG

Coordonner et encourager la mise en place et l'exploitation de l'INDG en collaboration avec la Confédération, les communes et des tiers en utilisant des géodonnées conservées de manière décentralisée.

## Contenu, structure et adoption

Le plan d'action de la CGC répertorie les projets de la Conférence à concrétiser dans la période de deux ans qu'il couvre. Ces projets s'inscrivent dans le cadre fixé par le mandat de prestations de la DTAP et les lignes directrices de la CGC sur le plan stratégique. La structure du plan d'action se fonde sur les cinq domaines thématiques de la CGC (organisation, géocoordination, cadastre, géoinfrastructure et géofutur).

Le plan d'action de la CGC est établi tous les deux ans par son comité directeur avec la participation de ses membres et de la commission d'accompagnement Géoinformation de la DTAP, puis adopté par les assemblées générales de la CGC et de la DTAP dans le cadre du processus budgétaire. Des informations supplémentaires concernant les responsabilités, les besoins en ressources et le traitement des projets sont consignées dans un document interne de la CGC consacré à la gestion des tâches, incluant les tâches opérationnelles récurrentes.

## Lien avec la stratégie suisse pour la géoinformation

La DTAP et le Conseil fédéral ont adopté une stratégie suisse pour la géoinformation (SGS) commune à la fin de l'année 2021. Au niveau cantonal, la mise en œuvre de cette stratégie a été déléguée au comité directeur de la CGC par la DTAP ; au niveau fédéral, la compétence relève de swisstopo. La mise en œuvre est financée via les « moyens dédiés à l'INDG » de swisstopo, est pilotée conjointement par swisstopo et la CGC et suit un plan d'action de la SGS visant à la concrétiser. Ses actions sont à comprendre comme des compléments au plan d'action de la CGC, les deux plans étant coordonnés l'un avec l'autre. Le soutien accordé par le centre opérationnel de la CGC à des projets du plan d'action de la SGS est financé par swisstopo (via un accord de prestations avec la CGC).

### Identification (code couleur) des actions du plan



Nouvelle action



Action qui se poursuit



Action prolongée

## Action du domaine thématique Organisation

<i>Désignation</i> <b>N° 36 – Elaboration et mise en œuvre du concept de communication de la CGC</b>		<i>Période</i> 2026-2027
Situation initiale	La communication de la CGC a déjà été examinée dans le plan d'action précédent, dans le cadre de l'action portant sur la gouvernance de la CGC (n° 16). Il s'est avéré que les échanges et la communication avec les services spécialisés des cantons, les conférences intercantionales spécialisées, les villes, les services fédéraux ainsi qu'avec l'Administration numérique suisse et ses projets doivent être optimisés afin d'atteindre les objectifs et les synergies visés dans le domaine de la géoinformation. Les échanges avec swisstopo sont d'ores et déjà d'un très bon niveau.	
Objectif	Le concept de communication est élaboré et mis en œuvre.	
Coordination avec	Commission d'accompagnement Géoinformation de la DTAP Organe de coordination de la géoinformation au niveau fédéral (GCS)	
Mesures 2026 / 2027	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instaurer le groupe de travail sur le concept de communication.</li> <li>- Garantir un soutien professionnel.</li> <li>- Elaborer le concept de communication intégrant les aspects suivants               <ul style="list-style-type: none"> <li>• communication bidirectionnelle</li> <li>• prise en compte de la communication vers l'extérieur</li> <li>• prise en compte de la stratégie de la CGC pour les années 2026 à 2029.</li> </ul> </li> </ul>	
Financement	Contributions des membres	

## Actions du domaine thématique Géocoordination

<i>Désignation</i> <b>N° 17 – Géodonnées de base – programme de mise en œuvre VI (2022 - 2026)</b>		<i>Période</i> 2022-2026
Situation initiale	Le présent programme VI (2022 - 2026) a été défini sur la base du plan de mise en œuvre de la CGC. Son contenu est le suivant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• plans directeurs des cantons (ID 69.1) – achevés</li> <li>• état de l'équipement (ID 74.1) – mise en œuvre en cours</li> <li>• banque de données sur l'état des eaux superficielles (DBGZ) – emplacement des stations de mesure (ID 134.1) – mise en œuvre en cours</li> <li>• fonction de la forêt – forêt protectrice (ID 161.2) – mise en œuvre en cours</li> <li>• cadastre des événements naturels (ID 167.1) - achevé</li> <li>• orthophoto/photo aérienne (géodonnées de base des classes IV/V, cf. action 18) – achevée.</li> </ul>	
Objectif	Mise à disposition dans les délais impartis, contrôlée et assurée dans la durée des géodonnées de base désignées via geodienste.ch. Chacun des jeux de géodonnées de base concernés est placé sous la responsabilité d'un canton donné.	
Coordination avec	Offices spécialisés compétents de la Confédération Commission d'accompagnement Géoinformation de la DTAP Office fédéral de topographie (swisstopo)	
Mesures 2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implémenter les offres encore en cours de constitution sur geodienste.ch.</li> <li>- Assister les cantons pour l'intégration et la mise à disposition des géodonnées de base via geodienste.ch</li> </ul>	
Financement	Mandat de prestations de la DTAP	

<i>Désignation</i>		<i>Période</i>
<b>N° 24 – Géodonnées de base – programme de mise en œuvre VII (2023-2026)</b>		2023-2026
Situation initiale	Le présent programme VII (2023 - 2026) a été défini sur la base du plan de mise en œuvre de la CGC. Son contenu est le suivant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• protection contre les catastrophes naturelles (ID 81.2)</li> <li>• cadastres de bruit pour les routes principales et les autres routes (ID 144.1)</li> <li>• défrichement et compensation du défrichement (ID 185.1) – achevé</li> <li>• barrages sous surveillance des cantons (ID 194.1)</li> <li>• cartes d’analyse climatique (température physiologique équivalente) [géodonnées de base des classes IV et V] – achevées.</li> </ul>	
Objectif	Mise à disposition dans les délais impartis, contrôlée et assurée dans la durée des géodonnées de base désignées via geodienste.ch. Un jeu de géodonnées de base est testé à chaque fois en amont par un canton concerné.	
Coordination avec	Offices spécialisés compétents de la Confédération Commission d’accompagnement Géoinformation de la DTAP Office fédéral de topographie (swisstopo)	
Mesures 2026	- Implémenter les offres sur geodienste.ch. - Assister les cantons pour l’intégration et la mise à disposition des géodonnées de base via geodienste.ch.	
Financement	Mandat de prestations de la DTAP	

<i>Désignation</i>		<i>Période</i>
<b>N° 35 – Programme de mise en œuvre VIII (2025 - 2028)</b>		2025-2028
Situation initiale	Le présent programme VIII (2025 - 2028) a été défini sur la base du plan de mise en œuvre de la CGC. Son contenu est le suivant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• usines d’incinération des ordures ménagères (UIOM), décharges de type A (ID 114.1)</li> <li>• sites d’extraction de matériaux (ID 114.3)</li> <li>• infrastructures agricoles (ID 227.1).</li> </ul>	
Objectif	Mise à disposition dans les délais impartis, contrôlée et assurée dans la durée des géodonnées de base désignées via geodienste.ch. Un jeu de géodonnées de base est testé à chaque fois en amont par un canton concerné.	
Coordination avec	Offices spécialisés compétents de la Confédération Commission d’accompagnement Géoinformation de la DTAP Office fédéral de topographie (swisstopo)	
Mesures 2026 / 2027	- Implémenter les offres sur geodienste.ch. - Assister les cantons pour l’intégration et la mise à disposition des géodonnées de base via geodienste.ch.	
Financement	Mandat de prestations de la DTAP	

<i>Désignation</i>		<i>Période</i>
<b>N° 37 – Clarifier le plan de mise en œuvre de géodonnées de base encore en attente</b>		2026-2027
Situation initiale	La moitié environ des jeux de géodonnées de base relevant du droit fédéral dont la compétence est attribuée aux cantons restent à mettre en œuvre, respectivement à mettre en ligne sur geodienste.ch. Toutefois, la constitution d’un nouveau programme de mise en œuvre relève de plus en plus du défi. La liste des exigences ne	

	contient pas suffisamment de thèmes satisfaisant aux critères requis pour une inclusion dans un programme. Les raisons principales à cela sont le fait que les modèles listés ne sont pas encore élaborés ou ne le sont qu'incomplètement, que des adaptations supplémentaires sont déjà prévues ou que l'office fédéral spécialisé n'a exprimé ni besoin ni intérêt en la matière. En outre, des thèmes qui seraient prêts pour la mise en œuvre n'ont pas été signalés pour figurer en priorité sur la liste des exigences ou aucun intérêt n'a été mentionné les concernant.
Objectif	Cette action vise à faciliter la définition d'autres programmes de mise en œuvre, à faire progresser l'harmonisation et à contribuer à la clarification des besoins.
Coordination avec	Offices spécialisés compétents de la Confédération Commission d'accompagnement Géoinformation de la DTAP Office fédéral de topographie (swisstopo)
Mesures 2026 / 2027	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les conférences cantonales spécialisées compétentes sont identifiées et clairement documentées pour toutes les géodonnées de base des classes II et III.</li> <li>- Lors de la définition des programmes de mise en œuvre, il est explicitement demandé à chaque fois aux conférences cantonales spécialisées s'il existe un besoin de mise en œuvre pour l'un des thèmes relevant de leur compétence durant la période concernée.</li> <li>- Il est vérifié si des thèmes déjà prêts mais non définis comme étant prioritaires (c.-à-d. qu'ils ne figurent pas sur la liste des exigences) doivent aussi entrer en ligne de compte pour la mise en œuvre à l'avenir.</li> </ul>
Financement	Mandat de prestations de la DTAP

## Actions du domaine thématique Cadastre

<i>Désignation</i>		<i>Période</i>
<b>N° 29 – Coordonner le plan de mesures du cadastre RDPPF 2024–2027 pour les cantons</b>		2024–2027
Situation initiale	C'est sur la base des deux axes de la stratégie du cadastre RDPPF pour les années 2024 à 2027 que 11 paquets de mesures avec des compétences différentes ont été créés. On distingue trois compétences différentes : les mesures du ressort de la Confédération, celles du ressort de la Confédération et des cantons et celles relevant des seuls cantons. Sur le plan thématique, il s'agit ici de la consolidation et de la stabilisation du cadastre RDPPF ainsi que de la préparation et de la poursuite de son développement.	
Objectif	La CGC apporte son soutien aux cantons ainsi qu'à swisstopo pour la mise en œuvre des mesures correspondantes. Et cela, pour les mesures qui figurent dans le plan comme étant du ressort de la Confédération et des cantons.	
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo) Commission d'accompagnement Géoinformation de la DTAP	
Mesures 2026 / 2027	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination et harmonisation de la mise en œuvre des mesures prévues.</li> <li>- Participation au groupe de travail dédié à la poursuite de l'extension à partir de 2028.</li> <li>- Concept visant à définir un modèle de géodonnées minimal pour les restrictions relevant du droit cantonal (cf. action 18).</li> </ul>	
Financement	Contributions des membres Mandat de prestations de la DTAP	

<i>Désignation</i> <b>N° 30 – Coordonner le plan de mesures de la MO 2024 – 2027 pour les cantons</b>		<i>Période</i> 2024–2027
Situation initiale	C'est sur la base de la stratégie de la mensuration officielle pour les années 2024 à 2027 que des paquets de mesures avec des compétences différentes ont été créés suivant trois axes principaux. On distingue trois compétences différentes : les mesures du ressort de la Confédération, celles du ressort de la Confédération et des cantons et celles relevant des seuls cantons. Sur le plan thématique, les trois axes portent sur la couverture territoriale de la mensuration officielle au standard MO93, sur l'introduction du nouveau modèle de géodonnées DMAV et sur la poursuite du développement de la mensuration officielle (par exemple dans le domaine du « Bâtiment officiel Suisse » ou au niveau de la façon de gérer les servitudes).	
Objectif	La CGC apporte son soutien aux cantons ainsi qu'à swisstopo pour la mise en œuvre des mesures correspondantes. Et cela, pour les mesures qui figurent dans le plan comme étant du ressort de la Confédération et des cantons.	
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo) Office fédéral chargé du droit du registre foncier et du droit foncier (OFRF)	
Mesures 2026 / 2027	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordination des cantons pilotes lors de l'introduction de DMAV.</li> <li>- Participation à la définition et aux bases légales du « Bâtiment officiel Suisse ».</li> <li>- Déterminer les mesures pour lesquelles il existe encore du potentiel d'ici à 2027 du point de vue de la CGC. Annonce à swisstopo et coordination avec l'office.</li> <li>- Clarifier à partir de là et des mesures déjà lancées s'il faut les inclure dans la stratégie de la MO pour les années 2028 à 2031 et si oui comment.</li> </ul>	
Financement	Contributions des membres	

<i>Désignation</i> <b>N° 31 – Participer à l'élaboration du cadastre des conduites Suisse (CCCH)</b>		<i>Période</i> 2024–2030
Situation initiale	Le cadastre des conduites Suisse (CCCH) vise à documenter dans tout le pays, de façon homogène, fiable et moderne, l'utilisation de l'espace en surface et sous terre par des infrastructures d'alimentation et d'évacuation. La Confédération a élaboré les bases légales requises avec le concours de la CGC et d'autres partenaires.	
Objectif	La représentation des intérêts des cantons lors des délibérations parlementaires est garantie. L'introduction dans les cantons sera coordonnée. Un soutien est apporté à la mise en œuvre voulue pour le CCCH en poursuivant le développement du cadastre des conduites sur geodienste.ch, de manière durable et en parfait accord avec la stratégie suisse pour la géoinformation.	
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo) Conférence des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement DTAP Commission d'accompagnement Géoinformation de la DTAP	
Mesures 2026 / 2027	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre l'évolution de ce dossier.</li> <li>- Assistance/lobbying lors de l'introduction.</li> <li>- Anticiper et mettre en œuvre au besoin les extensions voulues pour le CCCH sur geodienste.ch (ex. : plateforme pour les fournisseurs de données au niveau supra-cantonal, mise à disposition d'un extrait du CC et interfaces nécessaires) dans le cadre de la stratégie suisse pour la géoinformation.</li> </ul>	
Financement	Contributions des membres Moyens tiers	

<i>Désignation</i>		<i>Période</i>
<b>N° 38 – Concrétiser la vision de la mensuration officielle (MO)</b>		2026–2027
Situation initiale	La vision de la MO désormais disponible, bénéficiant d'un large assentiment au plan national, constitue une bonne base pour l'orientation future de la mensuration officielle. Il s'agit à présent de concrétiser cette vision et de la mettre en œuvre lors de la coordination des projets en cours et de la formulation de futures stratégies.	
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le contenu de la mensuration officielle est affiné et renforcé.</li> <li>- Les principes énoncés dans la vision, comme l'unicité (« once only ») ou la subdivision de la MO en contenus juridiquement contraignants, juridiquement pertinents et informatifs, sont clarifiés et concrétisés.</li> <li>- La stratégie 2028 - 2031 de la MO est préparée en interne au sein de la CGC.</li> </ul>	
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo) Association des communes suisses (ACS) et Union des villes suisses (UVS)	
Mesures 2026 / 2027	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Détermination, par un groupe de travail de la CGC, de valeurs fondamentales aux yeux des cantons pour la stratégie 2028 – 2031 de la MO.</li> <li>- Alignement sur la vision des mesures et des activités en cours et encore à finaliser par les membres des groupes de travail concernés.</li> <li>- Première mise en œuvre de la vision dans le projet des « synergies entre la mensuration officielle (MO) et la mensuration nationale (MN) » (cf. action correspondante).</li> </ul>	
Financement	Contributions des membres	

<i>Désignation</i>		<i>Période</i>
<b>N° 39 – Synergies entre la mensuration officielle (MO) et la mensuration nationale (MN)</b>		2026–2027
Situation initiale	La présente vision de la MO et les projets de textes disponibles (rapport et révision de la loi) pour le projet des géoregistres (Géo-X) permettent de dresser un état des lieux à visée coordinatrice et de lancer une optimisation des processus de la MO et de la MN.	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les tâches et les contenus futurs de la MO et de la MN sont délimités, coordonnés et clarifiés.</li> <li>- Des mesures à visée coordinatrice, internes à la MO et à la MN, sont conçues.</li> <li>- Des mesures à visée coordinatrice, externes à la MO et à la MN, sont adressées à des partenaires tels que le registre foncier, la sylviculture, la statistique, etc.</li> </ul>	
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo)	
Mesures 2026 / 2027	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation d'un groupe de travail stratégique MO—MN.</li> <li>- Conception et début de la mise en œuvre des mesures internes à la MO et à la MN.</li> <li>- Adressage des mesures externes à la MO et à la MN.</li> <li>- Coordination et concrétisation des mesures externes à la MO et à la MN avec les partenaires concernés.</li> </ul>	
Financement	Contributions des membres	

Désignation		Période
<b>N° 40 – Concept pour des composantes centralisées du cadastre RDPPF</b>		2026–2027
Situation initiale	Une nouvelle période stratégique s’ouvrira en 2028 pour l’exploitation du cadastre RDPPF par les services de la géoinformation et du cadastre des cantons. Des synergies potentielles doivent être identifiées dans cette perspective. Il faut ainsi vérifier si le développement de certaines composantes RDPPF (ex. : DataExtract, extrait PDF, visualiseur, etc.) peut être regroupé – et si oui dans quelle mesure il peut l’être – et / ou si l’exploitation de ces composantes peut être assurée de manière centralisée par la CGC.	
Objectifs	Les clarifications préliminaires (d’ordre organisationnel et conceptuel) à mener pour le développement commun de certaines composantes RDPPF et l’exploitation de ces dernières par la CGC sont alignées sur la stratégie du cadastre RDPPF, l’intérêt des cantons pour une telle démarche étant par ailleurs recueilli.	
Coordination avec	Organe de coordination de la géoinformation au niveau fédéral (GCS) Office fédéral de topographie (swisstopo) Commission d’accompagnement Géoinformation de la DTAP	
Mesures 2026 / 2027	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un rapport conceptuel et le mettre en consultation auprès des membres et des partenaires.</li> <li>- Mener au besoin des préparatifs pour une éventuelle mise en place à partir de 2028 qui sera prise en charge par le domaine thématique Géoinfrastructure ( → plan d’action de la CGC 2028 – 2029).</li> </ul>	
Financement	Mandat de prestations avec la DTAP Moyens tiers	

## Actions du domaine thématique Géoinfrastructure

Désignation		Période
<b>N° 41 – Mise en œuvre de la stratégie de geodienste.ch</b>		2026-2030
Situation initiale	La « stratégie 2030 pour geodienste.ch » est une base contraignante pour la poursuite du développement et l’exploitation de geodienste.ch. La poursuite de l’élargissement de l’offre et l’intégration dans SWISSGEO constituent les axes majeurs de la stratégie.	
Objectif	L’exploitation et la poursuite du développement de geodienste.ch sont garanties conformément à la stratégie 2030 pour geodienste.ch. geodienste.ch est intégré dans SWISSGEO en concertation avec les acteurs concernés, conformément au plan de transition.	
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo) Commission d’accompagnement Géoinformation de la DTAP	
Mesures 2026 / 2027	- Planification évolutive et mise en œuvre des mesures stratégiques.	
Financement	Mandat de prestations de la DTAP Moyens tiers	

<i>Désignation</i> <b>N° 42 – Registre (repository) INTERLIS central pour les modèles de géodonnées cantonaux</b>		<i>Période</i> 2026-2027
Situation initiale	A l'heure actuelle, chaque canton gère son propre registre (repository) pour les modèles INTERLIS. Ces registres renvoient les uns vers les autres. La charge de travail est lourde pour une utilisation très simple en raison des spécialités différentes. L'exploitation des registres cantonaux peut donc être centralisée par la CGC.	
Objectif	Un registre (repository) INTERLIS central est exploité pour les modèles de géodonnées cantonaux. Les cantons peuvent gérer à leur guise la part du registre INTERLIS qui les concerne, vérifier si le niveau de qualité requis est atteint et en assurer la publication.	
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo)	
Mesures 2026 / 2027	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un rapport conceptuel technique en phase avec SWISSGEO et le mettre en consultation auprès des membres et des partenaires.</li> <li>Garantir le financement.</li> <li>- Mise en place et en service du registre (repository) INTERLIS.</li> </ul>	
Financement	Mandat de prestations de la DTAP Moyens tiers	

<i>Désignation</i> <b>N° 43 – Surveillance (monitoring) de géoservices / services Web cantonaux</b>		<i>Période</i> 2026-2027
Situation initiale	Actuellement, les cantons gèrent leurs propres solutions de surveillance (monitoring) des éléments d'infrastructure et des services, notamment pour ce qui concerne les géoservices cantonaux. Il est important de surveiller la disponibilité et le temps de réponse de ces géoservices. Une telle surveillance pourrait être structurée et exploitée de façon centralisée, les cantons enregistrant alors les géoservices devant faire l'objet d'une surveillance. Sur cette base, des visualisations internes et externes des résultats sont prévues sur des tableaux de bord (dashboards) et des alarmes sont déclenchées au besoin.	
Objectif	Une surveillance centrale, orientée besoins est disponible pour les géoservices cantonaux avec des fonctionnalités minimales. Cette surveillance est coordonnée avec le cadastre RDPPF. Les cantons ont la possibilité de gérer et de visualiser la surveillance (monitoring) de leurs géoservices, alarme incluse.	
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo)	
Mesures 2026 / 2027	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un rapport conceptuel technique en phase avec SWISSGEO et le mettre en consultation auprès des membres et des partenaires.</li> <li>- Garantir le financement.</li> <li>- Mise en place et en service du tableau de bord de surveillance (monitoring dashboard).</li> </ul>	
Financement	Mandat de prestations de la DTAP Moyens tiers	

## Actions du domaine thématique Géofutur

<i>Désignation</i> <b>N° 22 – Concevoir un système d’information du sous-sol plurithématique</b>		<i>Période</i> 2024-2027
Situation initiale	La connaissance du sous-sol prend de plus en plus d’importance pour l’aménagement du territoire, la gestion des ressources (la géothermie par exemple), des déchets, des eaux, du domaine public, etc. Ni la norme SIA 405, ni le rapport du groupe de travail de la norme SIA 405, ni le rapport sur le cadastre des conduites à l’échelle nationale ne peuvent répondre à toutes les questions, respectivement couvrir tous les besoins.	
Objectif	Compte tenu du caractère indispensable de ces données, une approche complète (modèles de données, données, cycle de vie, technologie, etc.) doit être disponible pour un système d’information du sous-sol.	
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo) Offices spécialisés compétents de la Confédération Conférence des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) Commission d’accompagnement Géoinformation de la DTAP Association des communes suisses (ACS) et Union des villes suisses (UVS)	
Mesures 2026 / 2027	Dresser un état des lieux complet des géodonnées du sous-sol : <ul style="list-style-type: none"> <li>- établir un schéma des catégories de données et de leurs interactions sur la base des catalogues existants ; organiser une coordination structurée entre les acteurs ;</li> <li>- développer une stratégie nationale harmonisée pour les données ;</li> <li>- proposer des modèles de gouvernance et de mise en œuvre ;</li> <li>- tenir compte des instruments fédéraux et des initiatives cantonales ;</li> <li>- traduire les recommandations de l’étude en un programme opérationnel coordonné ;</li> <li>- créer un comité data du sous-sol sous l’égide de la CGC, réunissant OFEV, swisstopo, CFG et représentants cantonaux (cohérence, MGDM, métadonnées, docs techniques).</li> </ul>	
Financement	Contributions des membres	

<i>Désignation</i> <b>N° 23 - Coordination de la réalité virtuelle (RV) et de la réalité augmentée (RA)</b>		<i>Période</i> 2022-2026
Situation initiale	Le bénéfice de l’usage de la réalité augmentée ou virtuelle est connu depuis fort longtemps dans les domaines de l’industrie des machines et de l’aviation. Les besoins en matière d’immersion dans le monde réel de projets d’aménagement ou de gestion du sous-sol commencent à émerger.	
Objectif	Un aperçu des possibilités technologiques actuelles et futures de la RV et de la RA est donné aux cantons qui se voient aussi proposer un choix d’outils pour créer des applications de RA et de RV.	
Coordination avec		
Mesures 2026	Développement d’une boîte à outils de RA open source, modulaire et flexible, permettant aux administrations de compléter simplement et de manière standardisée la publication de leurs géodonnées par une visualisation en RA. Le prototype	

	fournira un aperçu aux cantons en termes de fonctions, de conception et d'expérience utilisateur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- création de flux de travaux (workflows) pour la conversion de données et définition de formats d'échange</li> <li>- détermination des bonnes pratiques (best practices).</li> </ul>
Financement	Moyens tiers

Désignation		Période
<b>N° 26 - Etude portant sur la 4D et historisation de la géoinformation</b>		<b>2023-2027</b>
Situation initiale	<p>Il est indiqué, dans la vision MO 2030, que les données et les produits de la MO doivent satisfaire les exigences propres à l'historisation et à l'archivage. Pour chaque élément, des informations portant sur sa génération, sa modification et son inactivation sont nécessaires, afin que son état puisse être rétabli à un instant quelconque. En outre, des états temporels de la MO entière sont stockés aux fins d'historisation/d'archivage.</p> <p>Plusieurs cantons ont introduit des méthodes d'historisation de leurs géodonnées pour répondre aux exigences de la LGéo et certains proposent des produits spécifiques à partir de données temporelles.</p>	
Objectif	<p>Cette action consiste à fournir un aperçu aux cantons des possibilités technologiques actuelles et futures de la 4D (état de l'art) et à obtenir un éventail décrit d'usages pertinents pour valoriser les géodonnées. Cette action vise enfin à fournir une série de recommandations et de lignes directrices pour l'historisation de géodonnées.</p>	
Coordination avec	<p>Office fédéral de topographie (swisstopo) Association des communes suisses (ACS) et Union des villes suisses (UVS)</p>	
Mesures 2026 / 2027	<p>Etude accompagnée par des cantons, swisstopo et la FHNW pour répondre aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- approfondir le concept envisagé (types de données différents – approches différentes pour les solutions)</li> <li>- quelles sont les solutions techniques disponibles (état de l'art) ?</li> <li>- quels mécanismes/processus sont requis pour garantir l'historisation ?</li> <li>- si un intérêt est manifesté et si le financement est possible, poursuite des travaux pour rédiger un guide.</li> </ul>	
Financement	Moyens tiers	

Désignation		Période
<b>N° 27 – Elaborer des recommandations concernant les géocommuns</b>		<b>2023-2026</b>
Situation initiale	<p>On dénombre toujours plus de producteurs de géodonnées (issus des secteurs public et privé, du milieu associatif, etc.).</p> <p>Pour un seul et même objet ou thème (bâtiment, cadastre souterrain, adresse, noms locaux, graphe de mobilité, etc.), il y a des initiatives en concurrence (géodonnées au niveau cantonal, géoregistres nationaux, OSM, Google, Tesla, etc.).</p> <p>Le concept des géocommuns peut constituer une réponse à cette situation. Les géocommuns sont des bases de données comportant des informations géographiques qui résultent d'une production commune ou d'un entretien collaboratif, complétées par des outils numériques (issus du développement commun de moyens de diffusion ou d'outils d'aide à l'utilisation), obéissant à une gouvernance ouverte de type « communs » garantissant leur plein contrôle et leur appropriation par la communauté des utilisateurs / producteurs / citoyens.</p>	

Objectif	Approfondir la connaissance du thème des géocommuns afin d'alimenter les réflexions du groupe de travail national sur les géoregistres et de soutenir la démarche dite « de courtier » en matière de géodonnées.
Coordination avec	Office fédéral de topographie (swisstopo)
Mesures 2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Transfert de connaissances en matière de collaboration avec le secteur privé.</li> <li>- Programme d'amorçage &amp; d'accompagnement pour aider à la mise en place d'un géocommun (présentation, documentation, aide ponctuelle, etc.).</li> </ul>
Financement	Moyens tiers

Désignation		Période
<b>N° 44 - Qualité et amélioration des données par l'IA</b>		2026-2027
Situation initiale	La qualité des géodonnées varie fortement selon les cantons, les producteurs et les thématiques (adresses, réseaux, données environnementales). Le contrôle qualité repose encore largement sur des règles statiques et des validations manuelles, ce qui mobilise beaucoup de ressources humaines. Les volumes de données augmentent (capteurs, imagerie, BIM, JNT), rendant les méthodes traditionnelles insuffisantes. L'intelligence artificielle (machine learning, deep learning) offre de nouvelles perspectives pour : la détection automatique d'anomalies, l'évaluation de la complétude, la correction semi-automatisée des données et la génération d'indicateurs de confiance. La nécessité de ces investigations a été exposée et confirmée durant l'atelier de travail (workshop) de la CGC consacré à la préparation du plan d'action.	
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Explorer comment l'IA peut améliorer la qualité et la fiabilité des géodonnées cantonales.</li> <li>- Réduire la charge de contrôle manuel et accélérer la mise à disposition de données fiables.</li> <li>- Mettre en place une méthodologie transférable aux cantons pour l'usage de l'IA dans la validation des données.</li> <li>- Poser les bases d'indicateurs de qualité automatisés pour les ICDG et l'INDG.</li> </ul>	
Coordination avec	Etablissements de formation (universités, hautes écoles spécialisées) Office fédéral de topographie (swisstopo) Offices spécialisés compétents de la Confédération	
Mesures 2026 / 2027	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier deux jeux de données pilotes (ex. : adresses, bâtiments 3D, données environnementales).</li> <li>- Définir les critères de qualité à tester (précision géométrique, complétude, cohérence).</li> <li>- Développer ou adapter des modèles IA pour détecter anomalies et incohérences.</li> <li>- Comparer les résultats de l'IA avec les contrôles manuels traditionnels.</li> <li>- Produire un rapport méthodologique sur la faisabilité, les coûts et les bénéfices.</li> <li>- Proposer un cadre pour intégrer ces outils dans les processus cantonaux et nationaux.</li> </ul>	
Financement	Moyens tiers	

Désignation		Période
<b>N° 45 - Cas d'usage - données en temps réel</b>		<b>2026-2027</b>
Situation initiale	Les cantons commencent à exploiter des données en temps réel dans certains domaines comme la mobilité, la météo, ou la qualité de l'air. Ces données proviennent de sources variées, souvent privées ou mixtes, et présentent une fiabilité hétérogène. Leur intégration dans les systèmes officiels de géoinformation reste limitée en raison du manque de standards, de protocoles de gouvernance et d'outils d'évaluation de la qualité. Le potentiel d'utilisation dans des jumeaux numériques du territoire (JNT) ou des tableaux de bord dynamiques est élevé, mais encore peu exploité.	
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier un cas concret où les données temps réel apportent une réelle valeur ajoutée (ex. : mobilité, environnement).</li> <li>- Définir des critères de qualité et de plausibilisation pour les données issues de sources non gouvernementales.</li> <li>- Elaborer une méthodologie pour l'intégration progressive des données temps réel dans les infrastructures cantonales.</li> <li>- Tester l'intégration de données temps réel dans un démonstrateur concret (ex. : jumeau numérique).</li> </ul>	
Coordination avec	Etablissements de formation (universités, hautes écoles spécialisées) Office fédéral de topographie (swisstopo) Offices spécialisés compétents de la Confédération	
Mesures 2026 / 2027	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sélectionner un cas d'usage (use case) prioritaire (mobilité, environnement ou gestion des risques).</li> <li>- Inventorier les sources de données disponibles, publiques et privées.</li> <li>- Définir un protocole de validation et de plausibilisation des données temps réel.</li> <li>- Développer un démonstrateur intégrant les données dans un JNT ou tableau de bord.</li> <li>- Evaluer les bénéfices et proposer un cadre de gouvernance pour l'utilisation de ces données.</li> <li>- Rédiger une fiche méthodologique transférable aux autres cantons.</li> </ul>	
Financement	Moyens tiers	





## Contrôle des versions

Date	Contenu
23.10.2025	Adaptation à la période 2026 - 2027 pour le complément par le comité directeur et le CO, projet d'évaluation du plan d'action précédent.
28.11.2025	Projet retravaillé par SR/MR
09.01.2026	Version 0.9 pour adoption par le comité directeur de la CGC le 15.01.2026
16.01.2026	Version 1.0 pour adoption par l'AG et l'assemblée plénière de la DTAP
05.02.2026	Version 1.1 pour adoption par l'assemblée plénière de la DTAP Adaptation formelle par MR : coordination ACS/UVS pour l'action 38 au lieu de 31, conformément au procès-verbal de la commission d'accompagnement Géoinformation du 12 décembre 2025.
16.04.2026	Version finale (approbation de l'AP DTAP du 06.03.2026)

## Evaluation du plan d'action 2024 – 2025 de la CGC

Numéro	Désignation	Statut	Justification
N° 16	Gouvernance de la CGC et lignes directrices de la CGC	exécutée ✓	La stratégie de la CGC a été actualisée (période 2026 - 2029). L'optimisation de la gouvernance de la CGC s'est poursuivie ainsi que son adaptation aux tâches supplémentaires. L'interconnexion avec swisstopo et l'Administration numérique suisse s'est intensifiée. Le concept de communication de la CGC sera inclus dans le prochain plan d'action.
N° 28	Co-concevoir la mise en œuvre de la stratégie suisse pour la géoinformation (SGS)	exécutée ✓	L'action peut être considérée comme étant exécutée dans la mesure où les instances existantes de la SGS ont été consolidées et que la CGC y est représentée de façon paritaire.
N° 4	Programme de mise en œuvre IV (2019-2024)	exécutée ✓	Le programme a pu être entièrement achevé.
N° 5	Programme de mise en œuvre V (2020-2024)	exécutée ✓	Le programme a pu être achevé. ARA-DB / PGEE sont encore en attente parce qu'il y a eu des complications.
N° 17	Programme de mise en œuvre VI (2022-2025)	prolongée →	Le programme est prolongé. Les thèmes encore en attente, à savoir « état de l'équipement (ID 74.1) », « banque de données sur l'état des eaux superficielles : emplacement des stations de mesure (ID 134.1) » et « fonction de la forêt – forêt protectrice (ID 161.2) », en cours de traitement, seront vraisemblablement mis en ligne sur geodienst.ch durant le premier ou le deuxième trimestre 2026.
N° 18	Concevoir le plan de mise en œuvre pour les géodonnées de base des classes IV/V	exécutée ✓	L'action a été achevée en 2025. La consultation du concept n'a toutefois pas encore eu lieu et doit être entreprise en 2026 en conjonction avec la consultation des adaptations apportées au plan de mise en œuvre à la suite de la nouvelle action 37.
N° 19	Données d'essai pour la mise en œuvre de géodonnées de base relevant du droit fédéral	exécutée ✓	L'action s'est poursuivie comme prévu jusqu'en 2025. Les mesures 2022/2023 visant à adapter les « Recommandations générales portant sur la méthode de définition de modèles de géodonnées minimaux » et la « Recommandation Change Management – gérer les changements des modèles de géodonnées minimaux » ont été traitées et des cantons produisant des données d'essai ont été trouvés pour toutes les géodonnées de base minimales existantes relevant du droit fédéral.

N° 24	Programme de mise en œuvre VII (2023-2026)	se poursuit	Le programme de mise en œuvre se poursuit comme prévu jusqu'en 2026. Le thème du défrichement et de la compensation du défrichement (ID 185.1) ainsi que celui des cartes d'analyse climatique (température physiologique équivalente) ont été mis en œuvre jusqu'à présent.
N° 29	Coordonner le plan de mesures du cadastre RDPPF 2024-2027 pour les cantons	se poursuit	L'action est désormais gérée au sein du domaine thématique Cadastre. Les tâches de coordination se déroulent comme prévu.
N° 35	Programme de mise en œuvre VIII (2025-2028)	se poursuit	Le programme VIII a débuté en 2025 et se poursuivra jusqu'en 2028.
N° 30	Coordonner le plan de mesures de la MO 2024-2027 pour les cantons	se poursuit	Les tâches de coordination se déroulent comme prévu.
N° 31	Participer à l'élaboration du cadastre des conduites Suisse (CCCH)	se poursuit	Les tâches de coordination se déroulent comme prévu.
N° 32	Apporter un soutien à la conception de Geo-X (géoregistres auparavant) et sensibiliser les cantons	exécutée ✓	La partie juridique des géoregistres doit être achevée durant le premier semestre 2026. Il faudra aller de l'avant ensuite. Le thème des géoregistres sera traité au sein d'une nouvelle action dans le contexte MO—MN.
N° 14	Poursuite du développement de geodienste.ch	exécutée ✓	La stratégie 2025 pour geodienste.ch a été mise en œuvre. Une nouvelle action va lui faire suite pour la mise en œuvre de la stratégie 2030 pour geodienste.ch.
N° 33	Clarifications portant sur l'exploitation d'infrastructures intercantionales	exécutée ✓	Les travaux ont été achevés. Trois nouvelles actions sont incluses sur cette base dans le plan d'action 2026 - 2027.
N° 34	Documents d'accompagnement des géodonnées de base	exécutée ✓	Un concept est disponible pour les documents d'accompagnement des géodonnées de base. La mise en œuvre dans geodienste.ch est garantie.
N° 15	Poursuivre le développement du GéoBIM comme une partie de l'approche BIM	exécutée ✓	Les webinaires portant sur le thème du GéoBIM sont terminés. Les travaux relatifs à la mise en place des cas d'usage (use cases) en conjonction avec Bâtir digital Suisse ont dû être arrêtés pour cause de résultats non livrables par le mandataire. Le groupe de travail GéoBIM de la CGC a atteint ses objectifs et ne peut poursuivre aucun autre objectif concret actuellement. Il est donc dissous et les résultats du « Bâtiment officiel » sont attendus. Les travaux du groupe de travail ont été documentés. L'accompagnement spécialisé de l'outil cs2bim est défini dans le cadre de geodienste.ch.
N° 22	Concevoir un système d'information du sous-sol multithématique	prolongée →	L'action se poursuit. L'étude a été lancée en octobre.

N° 23	Coordination de la réalité virtuelle (RV) et de la réalité augmentée (RA)	prolongée 	L'échange de connaissances a été fructueux et le groupe de travail a atteint son but, raison pour laquelle il est dissous. En 2026, l'action se limitera à la mise en œuvre du prototype dont le financement est assuré par des cantons. Le prototype sera mis en œuvre par un mandataire externe et accompagné par un groupe restreint issu du groupe de travail initial. Les résultats seront ensuite communiqués à l'ensemble des membres de la CGC, raison pour laquelle l'action continue à bénéficier du soutien de la CGC.
N° 25	Géo 3D – en montrer les possibilités et tracer la feuille de route	exécutée 	L'action a été achevée à la fin de l'année 2024, mais ses résultats n'ont pas encore été présentés. Cette présentation interviendra lors d'un atelier (workshop) consacré au thème de la « 3D » : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Thème du workshop : « Où en sommes-nous avec la 3D ? »</li> <li>• Propositions de contenu : bâtiment officiel, modèle urbain en 3D H3DSM, bâtiments projetés dans la boîte à outils de RA, 3D sur geodienste.ch, éventuellement un projet en 3D cantonal ou national.</li> </ul>
N° 26	Etude portant sur la 4D et historisation de la géoinformation	prolongée 	L'étude EBP est en cours. Des lignes directrices devront ensuite être rédigées pour les cantons. Des clarifications portant sur leur financement sont en cours. Les résultats de l'étude et les lignes directrices seront mis à la disposition de tous les membres de la CGC, raison de l'extension de cette campagne dans le cadre de la CGC.
N° 27	Elaborer des recommandations concernant les géocommuns	prolongée 	Les objectifs définis jusqu'alors ont été atteints. La CGC prolonge cependant l'action dans une optique de transfert de connaissances et de collaboration avec le secteur privé.